



## DESCRIPTION DE POSTE

### ENTRAÎNEUR ADJOINT DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR DE KUMITÉ

---

1.0 DESCRIPTION : Entraîneur adjoint de l'équipe nationale junior de kumité

1.1 ORGANISATION : Karaté Canada

1.2 TITRE : Entraîneur adjoint de l'équipe nationale junior de kumité pour la saison de compétition 2019-2020

1.3 CATÉGORIE D'EMPLOI ET NATURE DU POSTE

Entraîneur adjoint de l'équipe nationale junior de kumité – Poste saisonnier (pour un ou plusieurs événements). Le terme « événement » désigne les compétitions, les camps d'entraînement et toutes les autres activités de l'équipe nationale. L'horaire de travail dépend de la nature des activités requises pour soutenir la fonction et la mission de l'équipe nationale, lesquelles sont établies par les entraîneurs-chef responsables des projets et des événements. Le renouvellement du mandat de l'entraîneur adjoint dépend des résultats d'une évaluation reposant sur des indicateurs de rendement clés, ainsi que les besoins de Karaté Canada. Dans l'attente des résultats de son évaluation pour la saison 2019-2020, l'entraîneur adjoint fera partie d'un bassin d'entraîneurs qui pourront être choisis en priorité pour occuper un poste au sein des équipes nationales junior et senior de kumité l'année suivante.

## 1.4 SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Le directeur haute performance de Karaté Canada, l'entraîneur-chef de l'équipe nationale junior de kumité ou, en cas d'absence, l'entraîneur-chef de l'équipe nationale pour l'événement ciblé.

## RESPONSABLE PRINCIPAL

Le directeur exécutif

---

## 2.0 RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

### 2.1 GÉNÉRALITÉS

Relevant de l'entraîneur-chef de l'équipe nationale de kumité et en collaboration avec d'autres entraîneurs adjoints et/ou entraîneurs aux événements, l'entraîneur adjoint doit notamment : participer à toutes les séances de planification avant les événements; superviser les athlètes durant les déplacements à l'aller, pendant et au retour des événements internationaux; diriger le soutien aux entraîneurs et le suivi des athlètes durant les événements ciblés et avant les séances d'entraînement; participer à l'encadrement de l'équipe et à l'atteinte de sa mission; participer au soutien logistique; participer à l'évaluation (écrite et/ou verbale) des athlètes, des résultats des événements et des activités d'équipe associées aux événements ciblés.

L'entraîneur adjoint travaille pour l'ensemble du programme de l'équipe nationale et pour tous les athlètes de kumité participant à l'événement ciblé. Il doit donc avoir une excellente compréhension des orientations stratégiques et des initiatives du programme de haute performance de Karaté Canada.

L'entraîneur adjoint doit au minimum avoir le statut « formé » Compétition – Introduction ou un équivalent reconnu par Karaté Canada et/ou l'Association canadienne des entraîneurs, et travailler à l'obtention des certifications Compétition – Développement et Compétition – Haute performance.

Karaté Canada prend en charge les frais de déplacement de l'entraîneur adjoint et lui verse des indemnités quotidiennes, conformément à la politique en vigueur. Elle remet aussi à l'entraîneur un uniforme approprié pour les événements ciblés de la saison et prend en charge tous les frais associés à son inscription et/ou accréditation. Karaté Canada fournit aussi une assurance médicale pour les événements internationaux.

L'entraîneur adjoint doit respecter tous les codes de conduite de Karaté Canada en lien avec ses activités.

## 2.2 Rôles et responsabilités

1. En collaboration avec l'entraîneur-chef de l'équipe nationale de kumité, l'entraîneur adjoint élabore, met en œuvre et évalue un plan d'action et une mission d'équipe pour les différents événements ciblés de la saison.
2. Il fournit du soutien sur place à l'entraîneur-chef, aux autres entraîneurs adjoints et aux entraîneurs aux événements afin de remplir la mission et d'atteindre les objectifs de haute performance lors des événements ciblés.
3. Il suit l'évolution de tous les critères pertinents auprès des athlètes de l'équipe nationale et du programme de haute performance sous sa supervision directe, et en fait état à l'entraîneur-chef verbalement ou par écrit, selon les besoins.
4. Il fournit du soutien à l'entraîneur-chef, aux autres entraîneurs adjoints et aux entraîneurs aux événements afin de fournir un soutien

exceptionnel aux athlètes durant les événements ciblés. L'entraîneur adjoint doit notamment : aider les athlètes dans les aires d'échauffements; participer au rassemblement des athlètes; contrôler l'alimentation des athlètes avant les compétitions; contrôler les niveaux d'activation mentale et physique des athlètes avant les compétitions; fournir de l'encadrement technique et tactique durant les compétitions; faire des retours techniques et tactiques entre les rondes, les matchs ou les catégories; soutenir émotionnellement les athlètes si nécessaire; participer à la captation d'images vidéo si nécessaire; interagir avec les membres de la délégation canadienne (athlètes, famille, amis) de façon à accomplir la mission de l'équipe.

5. Il fournit du soutien à l'entraîneur-chef, aux autres entraîneurs adjoints et aux entraîneurs aux événements de façon à ce que tout le travail d'encadrement et de supervision soit effectué lors des événements ciblés. L'entraîneur adjoint doit notamment : faire régulièrement des commentaires inspirants et motivants aux athlètes; revenir sur la mission et les objectifs individuels et collectifs; incarner « l'attitude du champion », définie collectivement en prévision de l'événement; promouvoir l'importance des connaissances, des habiletés et des qualités à l'échelle individuelle et nationale; surveiller et régler tout problème lié à la sécurité, au choc culturel et aux maladies environnementales (nouvel environnement, mal du pays, maladies alimentaires, mal de l'altitude, etc.); accompagner les athlètes lors des sorties si nécessaire; vérifier les chambres au moment du couvre-feu si nécessaire; interagir avec les parents ou les membres de la famille si nécessaire; signaler les infractions au code de conduite de l'athlète ou à toute autre politique de Karaté Canada.
6. Il fournit du soutien à l'entraîneur-chef, aux autres entraîneurs adjoints et aux entraîneurs aux événements de façon à ce que tout le travail de soutien logistique soit effectué lors des événements ciblés. Ceci inclus, mais ne se limite pas, à : organiser les soupers d'équipe; organiser les

repas sur le site de compétition; veiller à l'accréditation de l'équipe et résoudre les problèmes de transport; trouver des sites d'entraînement et résoudre les problèmes d'hébergement imprévus.

7. Il assiste aux séances d'information des entraîneurs et se procure les accréditations et certifications requises par l'entraîneur-chef de l'équipe nationale et les autorités de réglementation de l'événement.
8. Il est disponible pour accompagner et soutenir l'équipe nationale junior tout au long des compétitions et activités d'entraînement obligatoires et sur invitation suivantes, pour la saison 2019-2020 (les tâches seront réparties entre les entraîneurs adjoints et les entraîneurs aux événements selon les besoins) :
  - a. Championnat panaméricain de karaté cadet et junior 2019 (Guayaquil, Équateur, du 27 au 31 août\*)
  - b. Championnat du monde de karaté cadet et junior 2019 (Santiago, Chili, du 23 au 27 octobre\*)

*(\* = Dates exactes à confirmer.)*

### 3. INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

1. Participation à l'atteinte de la mission et des objectifs établis en vue de l'événement.
2. Commentaires positifs des athlètes de l'équipe nationale en ce qui a trait au soutien aux athlètes, à l'encadrement et à la supervision de l'équipe et aux éléments logistiques définis ci-dessus.
3. Commentaires positifs de l'entraîneur-chef, des autres entraîneurs adjoints et des entraîneurs aux événements de l'équipe nationale en

ce qui a trait au soutien aux athlètes, à l'encadrement et à la supervision de l'équipe et aux éléments logistiques définis ci-dessus.

#### 4. COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE

- Minimum 3 années d'expérience en entraînement et en soutien à des équipes sportives.
- Expertise démontrée en karaté de la WKF et excellente connaissance du kumité.
- Statut « formé » en Compétition – Introduction du PNCE ou plus, ou un équivalent reconnu par Karaté Canada et/ou l'Association canadienne des entraîneurs.
- Une formation à jour en premiers soins et une licence d'arbitrage sont de sérieux atouts.
- Titulaire d'un passeport valide.
- Excellentes habiletés de communication orale et écrite, capacité d'interagir efficacement avec des bénévoles, des groupes, des organismes sportifs et le public en général.
- Le bilinguisme (anglais et français) est un atout sérieux.
- Capacité avérée à travailler en équipe.
- Connaissance des politiques et des plans et programmes de haute performance de Karaté Canada.
- Maîtrise des logiciels de base et des outils de technologie de l'information (Excel, Office, Internet, courriel, etc.).
- Fiable, responsable, autonome et très flexible, et possède une capacité avérée à résoudre des problèmes.
- Excellent sens de l'organisation et de la gestion du temps, capacité à mener plusieurs tâches de front et à respecter des délais serrés.
- La capacité avérée à entraîner des athlètes de haut niveau et de l'expérience comme athlète de haut niveau sont de sérieux atouts.

#### RÉMUNÉRATION

Tous les entraîneurs adjoints retenus pour la saison 2019-2020

recevront un montant de 500 \$ par compétition et de 250 \$ par camp d'entraînement de deux jours ou plus, qui leur sera versé après l'événement.

## 6. POUR POSTULER

Date limite : 18 juillet 2019

Les candidats doivent soumettre leur curriculum vitae par courriel à Kraig Devlin, directeur haute performance de Karaté Canada, à [kraig.devlin@karatecanada.org](mailto:kraig.devlin@karatecanada.org). Ils doivent aussi l'envoyer en copie conforme à l'adresse [kraig.devlin@gmail.com](mailto:kraig.devlin@gmail.com), ainsi qu'à Alexandra Roy à [alexandra.roy@karatecanada.org](mailto:alexandra.roy@karatecanada.org).

Toutes les candidatures sont confidentielles.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.